



enterprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.
SUD-OUEST FRANCE

GARANTIES & ASSURANCES

Assurance change négociation

Objectifs:

Permettre aux entreprises exportatrices de remettre des offres à leurs acheteurs étrangers en devises sans supporter le risque de variation de la devise par rapport à l'euro.

Bénéficiaires:

Toutes les entreprises françaises qui remettent des offres en devises à leurs acheteurs étrangers.

Actions éligibles:

Couverture du risque de change lié à la remise d'une offre dans une devise étrangère de la période de négociation jusqu'au paiement du contrat commercial avec concurrence identifiée.

Modalités:

Devises couvertes : Dollar US, Dollar canadien, Couronne danoise, Yen, Livre Sterling, Franc Suisse, Couronne suédoise, Couronne norvégienne

Devises couvertes au cas par cas : Dollar australien, Dollar de Singapour, Dollar de Hong Kong, Zloty polonais, Forint hongrois

Fonctionnement :

Deux possibilités :

- **L'assurance change négociation** qui protège contre la baisse de la devise et permet l'indemnisation à 100 % de la totalité de la perte de change jusqu'aux échéances de paiement. En cas de bénéfice de change, l'entreprise exportatrice reverse ce bénéfice.
- **L'assurance change négociation avec intéressement** qui permet en plus de profiter de la hausse de la devise pendant la période de négociation commerciale.

Coût :

La prime est variable en fonction de la durée de validité, de la devise garantie, du choix ou non d'un intéressement.

Instruction :

- j+1 pour les dossiers de montant inférieur ou égal à 15 MEUR
- j+7 pour les dossiers de montant supérieur qui relèvent d'une décision de la Commission Change présidée par la DGTPE (Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique)

Contact:

FRANCOISE LAMARQUE 06 20 66 84 80

www.coface.fr

Avril 2009